

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 7 JANVIER 2022

L'an deux-mil vingt-deux, le 7 janvier, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Madame Hélène SOLIVÉRÈS, Maire.

Étaient présents : Mesdames Hélène SOLIVÉRÈS, Tania PRUVOST, Marine MAY et Messieurs Valentin MARCILLY, Yann LE DORTZ, Jean-Marie LASFARGUES, Patrick MAGNOL, Guillaume FLOYRAC, Didier GLONER, Noël CAMAL.

Était excusée : Claire TARDIEU (procuration donnée à Yann Le Dortz)

Secrétaire de séance : Yann Le Dortz

À l'ouverture de la séance, le compte rendu du dernier Conseil Municipal, en date du 8 octobre 2021, a été approuvé à 10 voix pour et contesté par Jean-Marie Lasfargues.

Mme la Maire propose donc à Jean-Marie Lasfargues de faire secrétaire de séance. Il refuse catégoriquement, prétendant qu'il ne fait pas partie de son équipe. Elle lui rappelle qu'il fait partie du Conseil Municipal, qu'il le veuille ou non. Jean-Marie Lasfargues rétorque encore une fois « NON », qu'il fait partie de la liste opposée, et qu'elle n'a qu'à demander à un membre de son équipe... Noël Camal intervient en affirmant à Jean-Mairie Lasfargues qu'il est gonflé de dire que les comptes rendus ne sont jamais complets, que les secrétaires de séances ne font pas bien le travail. Noël Camal rajoute qu'il ne fera plus secrétaire de séance tant que Jean-Marie Lasfargues n'assumera pas son rôle et responsabilité de conseiller.

1/ Travaux, plan de financement, demande de subvention

Valentin Marcilly, 1^{er} adjoint en charge des finances, présente à l'assemblée les différents travaux projetés par la commune :

- remplacement de la chaudière à fuel de l'école, par une chaudière biomasse à granulé bois, avec travaux de mise en sécurité du local technique,
- installation d'une bâche à incendie à La Borde Rouge, pour la protection du secteur en cas d'incendie,
- travaux de mise en sécurité du centre bourg (clôture salle des fêtes et Boulangerie, évacuation pluvial place de la fête, merlon au moulin des Tricanes, bordure béton à renouveler le long de la D811).

Il apporte des explications sur les devis déjà fait ou en cours et présente un plan de financement en détaillant les différentes subventions qui peuvent être demandées (DETR, FAST, Région).

Ce plan de financement fait ressortir le montant total des travaux à hauteur de 64.014,89 € HT, et après obtention des subventions, un reste à charge pour la commune de seulement 7.263,33 € HT.

Mme la Maire demande à l'assemblée de délibérer sur ce plan de financement afin de valider les travaux et les demandes de subventions.

Après délibération, l'assemblée se prononce favorable à la majorité avec **10 voix pour** et **1 voix contre** de Jean-Marie Lasfargues.

2/ Questions Diverses :

- RPQS : Le Grand Cahors a fait parvenir aux mairies leur Rapport sur le Prix et la Qualité de Service concernant l'assainissement.
- Patrick Magnol propose d'acquérir un lecteur de puces électroniques pour animaux trouvés. Coût environ 150 €. Il prendra contact avec le SIFA pour une commande groupée.
- Concours logo : quelques points sont révisés sur le règlement. Marine May prendra en charge l'organisation de ce concours.
- Boîte aux lettres La Poste à Sals : suite à la suppression de celle-ci, la Maire a pris contact à plusieurs reprises et avec plusieurs correspondants pour avoir des réponses sur le sujet. Une responsable lui a finalement répondu par courrier que cette boîte n'était plus nécessaire du fait de la diminution de courrier envoyé et qu'il existe 3 autres boîtes à proximité (moins de 4 km).
- Appartement au-dessus de l'école : celui-ci sera loué à partir de mi-janvier.
- Navette à livres + nouvelle bibliothèque à la mairie : Hélène Solivérès et Tania Pruvost explique dans les grandes lignes comment cela fonctionnera. Il y aura 2 permanences par semaine : le mardi de 17h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h. La navette sera à l'essai pour un an.
- Les chiffres du recensement : 2008 ⇔ 238 habitants ; 2013 ⇔ 251 habitants ; 2019 ⇔ 277 habitants ; 2021 ⇔ 289 habitants.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT EPUISÉ, LA SEANCE EST LEVÉE A 20h45

À LABASTIDE DU VERT,
Le 13 janvier 2022

**La Maire,
Hélène SOLIVÉRÈS**